

# Masseurs-kinésithérapeutes



Parce que le Code de déontologie constitue un outil incontournable de la pratique pour les 80 000 kinés français dans leur exercice quotidien, mais aussi pour promouvoir cet exemple français auprès des praticants étrangers et le confronter aux standards internationaux, l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes vient de traduire ce code en anglais.

La déontologie sera ainsi désormais accessible à tous les kinésithérapeutes, qu'ils soient d'origine française ou étrangère. Pour rappel, le Code de déontologie, datant d'un décret de 2008, promeut les bonnes pratiques, devoirs et droits des masseurs-kinésithérapeutes sur des sujets aussi variés que le secret professionnel, l'installation ou encore les règles de publicité applicables... L'objectif étant de garantir la qualité des soins et la sécurité des patients.

Pour consulter le Code de déontologie en version anglaise, cliquer [ici](#)

© 2015 Les Echos Publishing